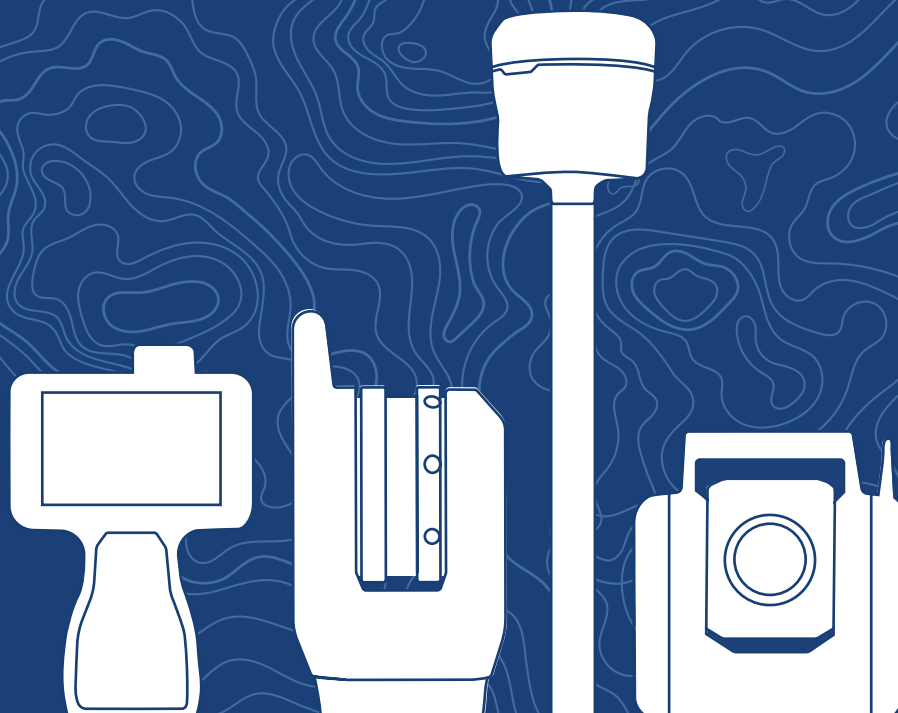


Geotopo

SERVICE APRES-VENTE

MAINTENANCE & GARANTIE



SERVICE APRES-VENTE

Un service après-vente certifié

Pour répondre à un niveau d'exigence maximum et être toujours plus proche de vous, nous avons implanté nos ateliers techniques agréés Trimble de niveau III à Gleizé (69) et à Arpajon (91).

Ces deux centres techniques sont habilités à réaliser une intervention (contrôle, révision, réparation) et sont en mesure de vous délivrer un certificat de conformité aux spécifications constructeur.

Chacun de nos techniciens détient ses propres certifications qui sont réactualisées annuellement par Trimble.

Asavoir: Les centres agréés Trimble sont les seuls à posséder les matériels, les logiciels et les compétences pour intervenir sur vos équipements.

Pourquoi faire une révision ?

- Garder un équipement performant sur le long terme et augmenter sa durabilité.
- Contrôler et maintenir son bon fonctionnement.
- Obligatoire pour recertifier votre équipement Trimble.
- Rester productif et performant sur vos activités.
- Contrôler l'état et la conformité de votre équipement.
- Mettre à jour vos logiciels si vous êtes sous contrat de maintenance.

Prise de rendez-vous :

Pour garantir un délai d'intervention rapide, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec nos techniciens par téléphone, par mail ou sur la page SAV de notre site internet :

SAV région Lyonnaise
Tel : 04 74 69 94 00
sav@geotopo.fr

SAV région Parisienne
Tel : 01 64 55 11 80
contact@geotopo.fr

Nos services :

Découvrez nos différents services à partir de 250€ HT.

Trimble Série S :

Travaux réalisés	Révision & contrôle	Certification
Remplacement des joints d'étanchéité	✓	
Mise à jour Firmware Station	✓	✓
Calibration du système de motorisation et angulaire	✓	
Contrôle et calibration du compensateur	✓	✓
Contrôle et calibration des collimations	✓	✓
Contrôle et calibration du système tracker	✓	✓
Calibration des caméras	✓	
Ajustement de la diode référence	✓	
Ajustement du distancemètre	✓	
Contrôle de la prise de mesure sur base	✓	✓
Test du matériel en mode robotique	✓	✓
Test de communication et de la portée radio	✓	
Ajustement du pointeur laser	✓	✓
Ajustement du plomb optique	✓	✓
Remise à zéro du «Service Interval» et du «ErrorLog»	✓	
Ajustement de la nivelle de l'embase	✓	✓
Nettoyage de l'appareil	✓	✓
Remise du certificat de conformité GEOTOPO		✓
Remise du certificat de conformité TRIMBLE	✓	



Trimble X7/ X9 - Révision et contrôle

- Vérification et test des LED
- Test de communication Wifi
- Calibration du compensateur
- Test et vérification de l'IMU (Centrale inertielle)
- Auto-calibration externe sur banc d'essai
- Test de portée de mesure du scanner
- Tests de scans sur base d'étalonnage
- Remise à zéro du compteur « Service Interval » et du «ErrorLog»
- Remise du certificat de conformité TRIMBLE

Trimble SX10/ SX12 - Révision et contrôle

- Mise à jour Firmware de la station
- Vérification de l'axe vertical de la station
- Ajustement et contrôle du compensateur
- Ajustement et contrôle des collimations de l'EDM
- Calibration de la fréquence de référence TCXO
- Calibration des caméras (Télécaméra, Overview et Primaire)
- Calibration du système Tracker
- Vérification des mesures de distances et d'angles sur base
- Vérification du scanner sur base
- Ajustement du plomb vidéo
- Tests de connexion en radio et wifi
- Remise à zéro du « Service Interval » et du «ErrorLog»
- Nettoyage et inspection de l'appareil
- Remise du certificat de conformité TRIMBLE

Contrôleurs Trimble - Révision et contrôle

- Mise à jour Trimble Access (si disponible et sous contrat)
- Mise à jour de Windows si disponible
- Mise à jour du Bios (TSC7 et T7)
- Test d'étanchéité
- Test de communication (portée radio, Bluetooth, Wifi)

Récepteurs Trimble GPS/GNSS - Révision et contrôle

- Mise à jour du Firmware
- Vérification des constellations
- Vérification connexion Bluetooth
- Prise de points sur base

CONTRAT DE MAINTENANCE & GARANTIE

Votre équipement Trimble est livré avec une garantie d'usine.

Au-delà de celle-ci, nous vous proposons une couverture supplémentaire avec les plans Trimble Protected.

Ces plans constituent un excellent moyen de protéger vos équipements tout en maîtrisant les coûts et en minimisant les risques liés à vos activités.

Ces garanties vous protègent :

- Des frais de réparation liés à l'utilisation normale de votre matériel (panne, remplacement de pièces...).
- Si votre équipement ne peut être réparé, dans le cadre de cette protection, nous échangerons celui-ci contre un nouveau matériel équivalent (hors sinistre et en cas de panne non causée par l'utilisateur).
- Du coût des pièces et main d'œuvre, hors sinistre et en cas de panne non causée par l'utilisateur.
- Des coûts liés aux dommages matériels en cas de surtension dans les **blocs d'alimentation Trimble**.
- Des coûts liés aux dommages environnementaux, selon recommandations de stockage et d'utilisation indiquées sur la fiche technique de votre équipement.

Un plan de protection Logiciel vous permet l'accès aux mises à jour, au transfert de la licence vers un nouvel équipement si nécessaire ; ainsi qu'à l'assistance et au support technique Geotopo/Trimble.

Commander la révision du matériel avec l'extension de garantie vous permet :

- Une remise sur l'extension de garantie et la révision.
- Un délai d'intervention connu d'avance et le prêt d'un matériel de remplacement équivalent en cas d'immobilisation de plus d'une semaine sous réserve de disponibilité.
- Une réparation plus rapide.
- La mise à jour des dernières versions de logiciels et microprogrammes.
- La prise en charge du transport retour.
- La révision et le contrôle annuel avec la recertification constructeur.

CONTACTEZ-NOUS :

maintenance-garantie@geotopo.fr

04 74 69 94 00

DEUX ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR



Geotopo Siège social

208, Rue de l'Ancienne Distillerie
69400 GLEIZE
04.74.69.94.00
info@geotopo.fr

Agence Paris Nord

3 rue des Prés
91290 ARPAJON
01.64.55.11.80
contact@geotopo.fr